

Appel à Manifestation d'Intérêt *Les sciences infusent*

Direction de la valorisation de la recherche

Contexte

Dans le cadre de sa politique de valorisation de la recherche, l'Université de Lille lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour faire émerger des projets de médiation scientifique pouvant s'inscrire dans le cadre du programme de médiation scientifique *Les sciences infusent* porté par la Direction de la valorisation de la recherche. Cette programmation se compose de projets récurrents (ateliers pédagogiques, web-série « Les doc'teurs », expositions, chronique radiophonique « Ramène ta science ») et d'actions nouvelles.

Le programme de médiation scientifique *Les sciences infusent*, développé par l'Université de Lille, contribue à la dynamique Sciences avec et Pour la Société (SAPS) et Science Recherche Société (SRS) de l'Université de Lille, soutenue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Objectifs de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Cet appel poursuit plusieurs objectifs :

- Donner de la visibilité aux projets de recherche des unités de recherche de l'Université de Lille
- Inciter les unités de recherche à réaliser des projets de médiation scientifique
- Faire émerger des projets de médiation scientifique innovants
- Abonder le programme de médiation scientifique *Les sciences infusent*
- Contribuer à la dynamique SAPS/SRS de l'Université de Lille

Conditions d'éligibilité des candidats et des projets

L'AMI est ouvert à toutes les disciplines et domaines de recherche de l'Université de Lille, selon les conditions suivantes :

- La porteuse ou le porteur de projet doit être membre d'une unité de recherche de l'Université de Lille
- Le projet soumis peut s'inscrire dans les projets récurrents de la programmation des *Sciences infusent* ou constituer une action nouvelle (cf. Note de cadrage)
- Le projet valorise une recherche récente inscrite dans les projets de recherche de l'unité, en lien avec l'humain et ayant un impact sociétal marqué
- Le projet s'adresse à des publics extérieurs à l'Université de Lille
- Le projet s'inscrit, autant que possible, dans une démarche d'accessibilité
- Le projet respecte la note de cadrage relative à chaque type d'action des *Sciences infusent*
- Le formulaire de candidature est accompagné d'un budget prévisionnel, excepté pour les ateliers pédagogiques, la web-série « Les doc'teurs » et la chronique « Ramène ta science »
- La porteuse / le porteur de projet s'engage à s'impliquer pleinement dans la réalisation du projet

- La porteuse / le porteur de projet renseigne correctement le dossier de candidature

Types d'accompagnement

Deux types d'accompagnement sont envisagés :

1. Un accompagnement à la médiation scientifique (sollicitation de l'expertise des *Sciences infusent*) avec une réalisation du projet sur financement des *Sciences infusent*
2. Un accompagnement à la médiation scientifique (sollicitation de l'expertise des *Sciences infusent*) avec une réalisation du projet sur financement propre au projet de recherche ou à l'unité de recherche

Les projets retenus dans le cadre de l'AMI seront accompagnés dans leur phase de maturation et de réalisation par l'équipe des *Sciences infusent* qui mettra ses compétences au service des projets. L'accompagnement débutera par une réunion de lancement avec le porteur pour affiner son projet et définir un plan de travail. Lors de cette réunion seront abordés les différentes échéances et les aspects administratifs du suivi du projet.

Pour un accompagnement avec financement du projet par *Les sciences infusent*, la gestion financière sera exclusivement pilotée par l'équipe des *Sciences infusent* en lien avec les services supports concernés.

Les projets non sélectionnés pourront bénéficier d'une évaluation et de conseils mais également, lorsque cela sera envisageable, d'une orientation ponctuelle vers un dispositif adapté porté par l'un des acteurs de la médiation scientifique du territoire.

Procédure

Le porteur de projet doit compléter le formulaire de candidature joint à l'AMI et le transmettre par voie électronique à l'équipe des Sciences infusent de l'Université de Lille, à l'adresse suivante : sciencesinfusent@univ-lille.fr.

Les projets, sur la base du formulaire de candidature, seront examinés par le Comité de Pilotage des *Sciences infusent*, constitué comme suit :

- **Membres internes à l'Université** : le Vice-Président Valorisation et lien science-société, la Direction de la valorisation de la recherche, la Direction générale déléguée à la Recherche et à la valorisation, la Direction d'appui à la recherche, l'Initiative d'Excellence, la Fondation de l'Université de Lille, la Direction de la culture, le Service Commun de Documentation (SCD), l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) et les écoles doctorales.
- **Membres externes à l'Université** : la Région Hauts-de-France, la Métropole Européenne de Lille (MEL), la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation (DRARI), le Rectorat, la Ville de Lille et Ombelliscience.

Les projets sélectionnés seront maturés et réalisés entre la mi-février 2025 et novembre 2026.

Calendrier

Lancement de l'AMI : 12 décembre 2024

Date limite de clôture de soumission des dossiers : 19 janvier 2025 à minuit

Réponse à l'ensemble des porteurs de projets : mi-février 2025

Période de maturation et de réalisation des projets : de mi-février 2025 à novembre 2026

Contact

Accompagnement des dossiers, *Les sciences infusent*, Direction de la valorisation de la recherche :

Camille De Visscher, responsable de la médiation scientifique : camille.de-visscher@univ-lille.fr

Les dossiers devront être transmis à l'aide du formulaire joint,

au plus tard le 19 janvier à minuit

à l'adresse : sciencesinfusent@univ-lille.fr

Les candidatures incomplètes ou transmises au-delà de cette date ne seront pas prises en compte.

Pour découvrir la programmation des *Sciences infusent* : <https://sciencesinfusent.univ-lille.fr>